

Réf: Dossier 230133

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FORTUNA AGRICOLA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY-ABATTA,
LOT 51 ILOT 6 ABATTA OPER 25 HA, 06 BP 6222 ABIDJAN
06., Lot 51, Ilot 6 ABATTA OPER 25HA

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FORTUNA AGRICOLA »

Objet : BUREAU D'ANALYSE AGROALIMENTAIRE :

- Toute activité liée directement ou indirectement à l'analyse agroalimentaire; Ainsi qu'au contrôle qualité.

- Toute activité liée directement ou indirectement à la vente d'équipements d'analyse et de contrôle qualité.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY-ABATTA,

LOT 51 ILOT 6 ABATTA OPER 25 HA, 06 BP 6222 ABIDJAN
06., Lot 51, Ilot 6 ABATTA OPER 25HA

Dirigeant(s) M EMEYOHO POLLO EMEIDI (COGÉRANT), M
SEI BI DJE CHARLES ALPHONSE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04046 du 14/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51431/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

